



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE  
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CENTRE TARN

2026-54

Séance du 29 avril 2026 à 20 h 30

L'an deux mille vingt-six, le mercredi vingt-neuf avril à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Centre Tarn, convoqué le dix-sept avril, s'est réuni à Réalmont au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Mme Véronique MARAVAL, Présidente.

**Nombre de Membres**

Afférents au CC : 35

En exercice : 31

Ayant pris part à la  
délibération : 33

**Présents :** Monsieur Sylvian CALS, Monsieur Alain BARRAU, Monsieur Pierre PARAYRE, Monsieur Serge BOURREL, Monsieur Jacques BROSSARD, Monsieur Hervé BOULADE, Madame Sylvie BASCOUL, Monsieur Claude ROQUES, Monsieur Bruno CASSAR, Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Madame Marie-Claude ROLLAND, Madame Pascale LEGRAND, Madame Nathalie VINCENT, Monsieur Paul-Emile FERRIER, Monsieur Philippe SINQUIN, Monsieur Nicolas LEGAY, Monsieur Sébastien GARRIGUES, Madame Véronique MARAVAL, Monsieur Fabrice LUC, Monsieur Sébastien ANGLADE, Madame Mélanie BETTON, Monsieur Nicolas MORALES, Madame Lisa MARTINI, Monsieur Fabrice MARCUZZO, Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Monsieur Pierre CALVIGNAC, Madame Marie-Christine PAYRASTRE, Madame Morgane MENUT, Monsieur Alain RAMADE.

**Excusés donnant procuration :** Madame Bénédicte PACORIG donnant procuration à Monsieur Hervé BOULADE, Madame Orane MOLINIER BEAUDOU donnant procuration à Madame Mélanie BETTON, Monsieur Alain DAUZATS donnant procuration à Madame Lisa MARTINI.

**Excusés :** Monsieur Jean-François COMBELLES, Madame Isabelle CALMET ROUSSEAUX.

**Secrétaire de Séance :** Fabrice MARCUZZO

**Objet de la délibération : Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés :  
Cession de matériel (bacs plastiques)**

Madame la Présidente informe l'assemblée que, Le Service Collecte des déchets de la Communauté de Communes dispose, avec la mise en place du projet de déploiement des Points d'Apport Volontaire (remplacement des bacs par des colonnes), d'un stock important de bacs plastiques. Une partie de ces matériels a déjà été cédée à des intercommunalités voisines, mais un volume significatif reste encore disponible.

Madame la Présidente propose de procéder à leur cession afin de permettre leur valorisation dans les filières adaptées.

Concernant les bacs plastiques, la Société Plast Recycling, spécialisée dans la valorisation des déchets, propose :

- 112 € HT la tonne pour les bacs réformés,
- 148 € HT la tonne pour les bacs différenciés,
- ou 200 € HT la tonne pour les bacs démantelés.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, **à l'unanimité**, décide de procéder à la cession des bacs plastiques dans les conditions tarifaires susmentionnées et autorise la Présidente à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente.

Ainsi fait et délibéré à Réalmont, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

La Présidente,  
Véronique MARAVAL

Communauté  
de Communes  
Centre Tarn

Le Secrétaire de séance,  
Fabrice MARCUZZO